



C'est la rentrée, les vacances sont devenues des souvenirs. Les enfants en cours, les parents au travail, les retraités...

Dans cette édition du bulletin municipal :

- l'édito du maire,
- le mot de la directrice,
- des informations des adjoints,
- un appel aux dons pour sauver l'église du Bourg,
- une information sur la mise en place d'une mutuelle santé (voir page 4),
- un communiqué SIETOM sur l'arnaque aux calendriers de fin d'année (voir page 3),
- un communiqué de l'AEV sur la lutte contre les dépôts sauvages,
- les infos des associations,
- et les rubriques habituelles, agenda, état civil et infos pratiques.

**La fête de Noël pour les enfants de la commune (Hameau et Bourg) est prévue pour le dimanche 11 décembre.**



Au cours de l'année 2017 se tiendront les élections présidentielles, législatives et sénatoriales (les dates sont en page 4).

Les inscriptions sur les listes électorales sont possibles jusqu'au 31 décembre 2016 (voir page infos pratiques).

# édito



Chères Faviéroises, Chers Faviérois,

Même si la période estivale a malheureusement connu son lot de larmes et d'émotions lors du tragique évènement survenu à Nice, elle s'est terminée en nous offrant ses plus beaux rayons de soleil, et j'espère que ces moments de vacances vous auront apporté suffisamment de repos pour entamer la rentrée sereinement.

Depuis la dernière édition du bulletin municipal, deux évènements marquants, les inondations du 31 mai et l'inauguration de l'école des petits hiboux du 4 juin. Quelques photos ci-contre pour l'imager.

La rentrée est un tourbillon pour tous, mais septembre est avant tout la rentrée des classes, le cœur gros du premier matin pour les plus petits et pour les parents. La première rentrée au collège, des nouveaux profs un nouvel emploi du temps, le lycée, les retrouvailles entre amis. En ce qui concerne la rentrée dans notre école de Favières " Les petits hiboux ", tout s'est très bien déroulé et les enfants ont fait la connaissance de la nouvelle directrice de l'établissement ainsi que de la nouvelle institutrice de maternelle que vous découvrirez également par le biais d'un article dans cette édition.

Septembre marque aussi la reprise de la vie associative et de toutes les activités, sportives ou culturelles.

Comme je vous en informais dans mon édito du mois de mai, la réforme territoriale a modifié notre fonctionnement de vie. Tout d'abord, avec une première action négative, la fermeture au 1<sup>er</sup> janvier 2017 de la Trésorerie Principale de Tournan-en-Brie et maintenant un changement de Préfecture, en effet, suite au regroupement forcé de la CCBB avec le Val Bréon et les Sources de l'Yerres, les faviérois devront se rendre à la Préfecture de Provins et non plus à celle de Melun.

Les réunions du comité de fusion ne se passent pas dans de bonnes conditions. L'intérêt des communes ne semble pas être la priorité principale de certains élus, qui privilégient la stabilité de leur poste et se soucient d'avantage de leur égo que des collectivités,

et indéniablement, ces personnes sont suivies par un troupeau de moutons de panurge. Même si il ne me reste très peu de temps avant ce regroupement, à savoir trois mois, je ferai tout ce qui est en mon pouvoir pour me donner les moyens de quitter cette intercommunalité où le déni de démocratie est le mot d'ordre !

Après plusieurs années de discussion et d'attente le Département a fait procéder à la réfection de la RD21E. Cette réfection a pour but d'améliorer le quotidien des habitants, c'est pourquoi, je suis déçu de constater le manque de civilité et de politesse de certains administrés du Hameau, qui durant les travaux ont emprunté le sens interdit rue Henri Jambois, j'en profite pour formuler le même reproche aux habitants du Bourg en ce qui concerne la rue d'Hermières. Ne pas respecter le panneau sens interdit est une contravention de 4<sup>e</sup> classe avec les sanctions suivantes, le retrait de 4 points et une amende forfaitaire d'un montant de 135 €.

Je reçois en mairie différentes demandes d'administrés, mais malheureusement aussi légitimes soient-elles, il m'est impossible de donner une suite favorable à toutes. Par ces temps budgétaires difficiles, mes priorités seront les réfections des routes et de l'église du Bourg.

Je terminerai en vous donnant rendez-vous aux cérémonies du 11 novembre qui se dérouleront à 10h45 au cimetière du Hameau de la Route des Grès et à 11h au Monument aux Morts au Bourg à cette occasion les élèves de la classe élémentaire chanteront l'hymne national français, ainsi qu'à la cérémonie des vœux, qui cette année sera célébrée le samedi 28 janvier à 10h à la salle des fêtes, le conseil municipal et moi-même serons heureux de vous y recevoir.

Jean Claude MARTINEZ





## UNE NOUVELLE ANNÉE À L'ÉCOLE DE FAVIÈRES

Après des nouveaux locaux ouverts l'année dernière, les élèves de Favières ont cette année découvert de nouvelles maitresses ! Tout s'est très bien passé, les élèves ont été vite rassurés de voir que les nouvelles maitresses étaient toutes les deux très gentilles et avec le souhait de continuer le travail commencé par Mesdames SENECHAL-VONKAT et BENOIST l'année passée.

Il y a encore deux classes cette année, mais quelques changements : les CP sont avec les CE1-CE2-CM1 et il n'y a pas de CM2 dans l'école.

Commençons par présenter Mme GIRAULT, ainsi que sa classe de maternelle.

Mme GIRAULT accueille cette année les petites, moyennes et grandes sections. Le coin dinette s'est encore agrandi et nous avons reçu des bancs cette année pour un coin regroupement encore plus accueillant.



Pour ma part, j'accueille les CP, les CE1, un CE2 et les CM1. Chacun a droit à son tableau et à son coin en classe.



C'est parti pour une nouvelle année, avec plein de projets pour l'école et chaque classe, dont un spectacle de fin d'année sur les contes (préparé avec l'intervenante en musique), des sorties, ainsi que des plantations dans notre jardin pédagogique. Marion DURAND, Directrice



L'intervention, toujours très appréciée, des Forestiers Juniors se poursuit encore cette année et nous en sommes ravis.

Bonne année scolaire à tous, Christelle FOURNOT, Adjointe au Maire



## SAUVEGARDE DE L'ÉGLISE

L'église SAINT MARTIN patrimoine de votre Commune est en grand DANGER. IL devient URGENT de procéder aux travaux de réfection afin d'éviter tout accident grave dans un avenir qui semble être très proche.

Nous pensons que vous aurez à cœur de protéger ce patrimoine où vous avez été baptisés, fait votre communion, été Mariés, ou assisté à des obsèques.

En souhaitant que pour ces cérémonies diverses, la tradition se prolonge et qu'il en soit de même pour vos enfants et petits enfants.

D'importants travaux (250 000 €) sont à réaliser sur la charpente, la toiture, ainsi que la couverture de l'aile sud de l'église située rue Lucien COTEL.

La Commune ne pouvant supporter à elle seule cette charge fait appel à votre générosité.

Pour cela, vous avez la possibilité de faire un don, qui sera DÉDUCTIBLE à 66% de vos impôts sur le revenu.

A cet effet, vous trouverez un formulaire joint au bulletin municipal.

Nous ne doutons pas de votre implication pour la conservation de notre patrimoine et que vous ferez au mieux pour que puisse se faire la réalisation de ces travaux afin que notre église ne soit plus en DANGER, et que les cérémonies puissent continuer à y être célébrées.

Certain de votre participation, je vous en remercie par avance.

Jean Michel BESSOL, Adjoint aux travaux.



## COMMUNIQUÉ DU CCAS

### Aide au transport scolaire

Une aide financière aux transports scolaires pourra être attribuée aux lycéens et aux collégiens de la commune de Favières (Bourg et Hameau) qui ont dû cette année s'acquitter d'un titre de transport carte Imagine'R ou Optile.

Cette aide est soumise à des conditions de ressources et au quotient familial CAF.

Documents à fournir :

- Photocopies des trois derniers bulletins de salaire,
- Photocopie de votre imposition 2015,
- Votre quotient familiale délivré par la CAF.

La demande doit être faite par écrit et déposer en mairie **avant le 4 novembre 2016** dernier délai.

Tout dossier incomplet ou hors délai ne sera pas traité.

Morad FENNAS, Adjoint au Maire, Délégué aux affaires sociales

## COMMUNIQUÉ DU SIETOM

Les équipages de la société SEPUR, collecteur du SIETOM, proposeront leurs calendriers au domicile des administrés **du 1<sup>er</sup> novembre 2016 au 15 janvier 2017**. Comme chaque année, ils seront munis d'une carte signée de leur responsable et du syndicat.

Nous attirons votre attention sur le fait que certains habitants sont démarchés dès le mois de septembre par des personnes qui ne sont pas des agents de collecte SEPUR.

Lorsque vous serez sollicités, n'hésitez pas à leur demander leur carte afin de vous assurer qu'il s'agit bien des agents de collecte habituels.

## COMMENT FAVORISER L'ACCÈS AUX DROITS ET LE RECOURS AUX SOINS DES HABITANTS DE LA COMMUNE ?

La municipalité a réfléchi à la mise en place d'une mutuelle santé négociée en groupe sans coût supplémentaire pour la commune mais qui aurait l'avantage d'augmenter le pouvoir d'achat de ses administrés par les économies ainsi réalisées.

A cet effet, le groupe AXA organise une réunion en collaboration avec l'association " Amitié et Gaïeté " le **jeudi 20 octobre 2016 à 14h** à la salle des fêtes de Favières.

Une étude personnalisée sera réalisée auprès des personnes intéressées.





## en direct de la Mairie

### AUX HABITANTS DU HAMEAU

Juste un petit rappel, les poubelles ordures ménagères doivent être sorties le mercredi soir et rangées le jeudi soir au plus tard.

Il serait souhaitable également, que les trottoirs ne servent pas de décharge, une déchetterie est à votre disposition à Gretz-Armainvilliers, pour obtenir votre carte, vous devez vous présenter la première fois avec un justificatif de domicile et une carte d'identité.

Le tri sélectif est collecté le mardi en semaine paire, merci de ranger vos poubelles le mardi soir.

Les agents communaux ne sont pas là pour ramasser vos déchets merci de les respecter.

Je vous remercie d'avance, Josiane DETANG,  
Adjointe de liaison hameau bourg



### COMMUNIQUÉ DE L'AEV Lutte contre les dépôts sauvages

L'AEV a lancé des travaux pour éviter les dépôts sauvages le long des routes :

- les parkings ont été réaménagés de façon à ce que seuls les véhicules légers puissent s'y garer ;
- les places de dépôt de bois vont être réaménagées pour qu'aucun autre véhicule excepté les véhicules sylvicoles ou véhicules de service puissent y accéder.

Pour plus de détails, voir le site de la commune ou celui de l'AEV :

[www.aev-iledefrance.fr](http://www.aev-iledefrance.fr)  
[facebook.com/aeviledefrance](https://www.facebook.com/aeviledefrance)



### 2017, ANNÉE ÉLECTORALE PRÉSIDENTIELLES

1<sup>er</sup> tour dimanche 23 avril 2017  
2<sup>e</sup> tour dimanche 7 mai 2017

### LÉGISLATIVES

1<sup>er</sup> tour dimanche 11 juin 2017  
2<sup>e</sup> tour dimanche 18 juin 2017

### SÉNATORIALES

Dimanche 24 septembre 2017

Inscriptions sur les listes électorales jusqu'au 31 décembre 2016.

### PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

Service à destination des personnes  
de plus de 60 ans ou en situation difficile

Repas du midi 5,40 €

Repas du midi + repas du soir 6,10 €  
(Potage ou entrée + fromage ou laitage + fruit)

Inscription en Mairie

RENSEIGNEMENTS 01 64 66 94 17  
reservation@brieboisee.fr ou www.brieboisee.fr



## les associations



### SPORTING CLUB FAVIÈRES

À l'orée de cette nouvelle saison sportive, souhaitons la bienvenue aux nouveaux adhérents et remercions les nombreux anciens membres qui ont choisi de continuer de pratiquer leur passion au sein de notre club.

La saison 2015/2016 a été, une fois de plus, marquée par de nombreux événements tels que : Soirée Barbecue Country, Réveillon du jour de l'an, Soirée chapeaux, mais surtout notre Grand Gala de fin d'année sur le thème « Acteurs Studio ».

Cette année, le club a ouvert 2 nouveaux cours :

- Eveil à la Danse, pour les bambins de 4 à 6 ans,
- Hip Hop niveau 2 pour les jeunes de 12-14 ans.

En projet, un cours de pilates ayant pour objectif le développement des muscles profonds, l'amélioration de la posture, l'équilibrage musculaire et l'assouplissement articulaire, pour un entretien, une amélioration ou une restauration des fonctions physiques.

Rappelons que nous sommes une association sportive mais n'oublions pas le principal : pour grandir, s'épanouir, se divertir, et progresser, il faut avoir des valeurs. Celles du SC Favières pourraient se résumer en quelques mots : Respect, Partage et Convivialité.

Le Sport est un élément important de notre épanouissement. Il permet à chacun d'assimiler des règles, le goût de l'effort, le respect de l'autre, le fair-play, soit un ensemble de valeurs que nous devons savoir transmettre au travers de nos différents cours.

Nous profitons de cet édito pour remercier toutes celles et tous ceux qui donnent de leur temps pour les autres...

Pour toutes et tous bonne saison sportive !

### SAISON 2016/2017

#### Lundi

MODERN' DANCE	9/11 ans*	17h30 à 18h30
HIP HOP niveau 1	12/13 ans*	18h30 à 19h30
GYM	Adultes	19h30 à 20h30

#### Mardi

GYM DOUCE	Adultes	15h00 à 16h00
EVEIL A LA DANSE	4/6 ans*	17h00 à 17h45
HIP HOP	14/15 ans*	18h00 à 19h00
STEP		19h00 à 20h00

#### Mercredi

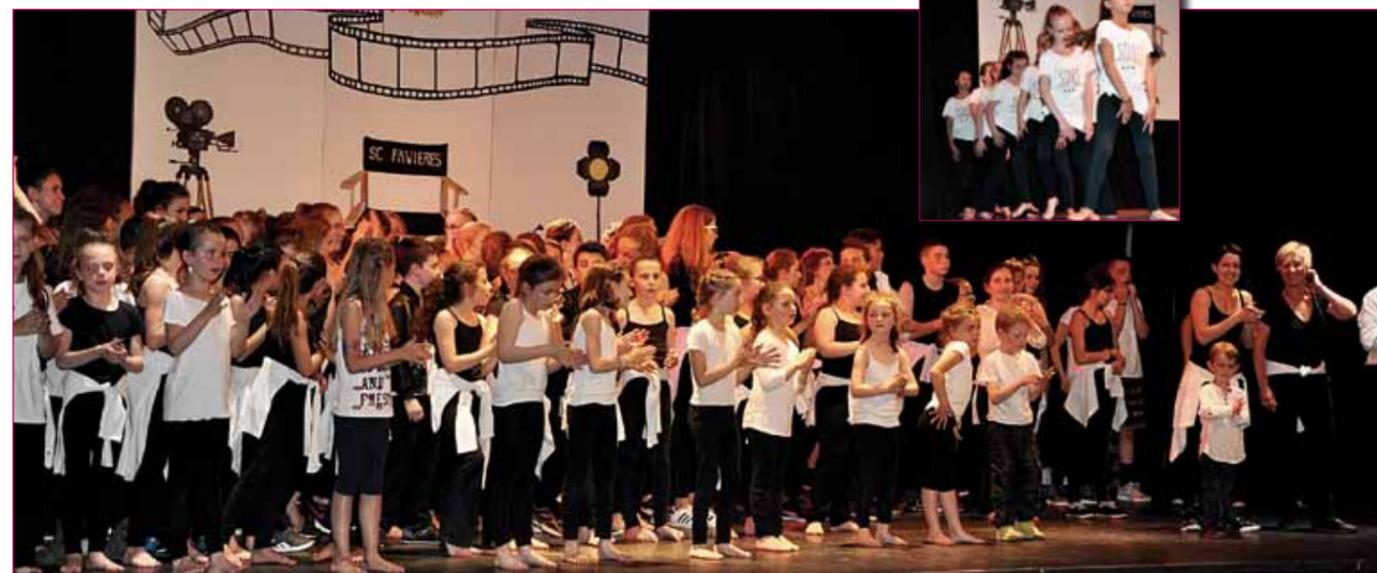
COUNTRY/LINE DANCE	Adultes	19h00 à 21h00
--------------------	---------	---------------

#### Jeudi

MODERN' DANCE	7/8 ans*	17h15 à 18h15
HIP HOP niveau 2	12/13 ans*	18h15 à 19h15
GYM STRETCHING	Adultes	19h15 à 20h15
MODERN' DANCE	Adultes	20h15 à 21h15
STREET DANCE	16 ans et +	21h15 à 22h15

### Renseignements au 06 32 20 06 98

\* Les âges sont mis à titre indicatif (voir avec les professeurs).





## Imagin'Art

L'association est ouverte sur Favières depuis 2009 et vous propose des ateliers de Modelage (sur argile) & Sculpture (taille de pierre) Valérie l'animatrice, est présente pour vous conseiller et vous aider à réaliser les modèles que vous choisirez aussi bien en modelage qu'en taille de pierre. Chaque année nous organisons notre propre exposition et une sortie artistique. Si vous souhaitez nous rejoindre ou nous rendre une visite de courtoisie ou tout simplement par curiosité, vous êtes les bienvenus.

**Pour de plus amples renseignements et les inscriptions pour cette nouvelle année 2016/2017, n'hésitez pas à contacter Valérie au 06 10 01 61 78**

[www.facebook.com/imaginart77](http://www.facebook.com/imaginart77)

[my-microsite.com/imagin-art](http://my-microsite.com/imagin-art)

Attention ! Nombre de places limité.

L'équipe de l'association **Imagin'Art** remercie tous les visiteurs de leur présence lors de notre Expo du 11 & 12 juin 2016 en la Chapelle de La Route Des Grès à Favières. Vous avez été encore plus nombreux que les années précédentes et il ya eu de beaux échanges et une belle convivialité tout au long du week-end. Merci aux différents artistes sculpteurs, photographes, peintres, dessinateurs au fusain et sans oublier le groupe de Gospel. Un vrai régal pour nos yeux et nos oreilles !

Dans l'attente de vous rencontrer à notre prochaine expo, nous vous souhaitons une très belle rentrée artistique.



L'association Imagin'Art et l'association des chasseurs de Favières organisent leur soirée

## Saveur d'automne



le 19 novembre 2016 à partir de 19h30  
A la salle des fêtes de Favières

A cette occasion vous pourrez déguster un menu gourmet composé de produits de saison ainsi que du gibier de notre région ; le tout réalisé par un traiteur spécialisé.

Dans la soirée sera organisée une tombola pour gagner un panier gourmand puis nous finirons sur quelques pas de danse.

Si vous souhaitez y participer, il est nécessaire que vous réserviez vos places avant le 6 novembre.

Vous retrouverez le détail du menu et le tarif en téléphonant à Valérie ou en consultant le site internet ou le facebook à partir du 10 octobre. En espérant vous voir très nombreux lors de cette soirée, toute l'équipe vous souhaite une très belle saison automnale.

Contact : Valérie au 06.10.01.61.78.

Site : <http://www.my-microsite.com/imagin-art>  
[facebook.com/imaginart77](http://facebook.com/imaginart77)



## ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DU PATRIMOINE

Absente de ces pages depuis quelques temps, je viens donner des nouvelles de notre association, qui existe toujours !

Son but est, comme vous le savez, de protéger, améliorer et restaurer le patrimoine de notre commune.

Ainsi, ces derniers mois, elle a contribué au financement de la restauration d'une part, du tableau " Adoration des Bergers " et d'autre part, par le biais de l'institution de la Fondation du Patrimoine,

la réparation du toit sud de l'Eglise, prévue pour l'année prochaine.

Je saisis l'occasion, en écrivant ces mots, de dire clairement que les fonds que nous collectons, sont utilisés uniquement au bénéfice du patrimoine communal.

**Nous n'avons pas, comme il m'a été rapporté récemment, contribué au Voyage Scolaire au Canada en 2015 ! Ceci n'étant pas notre rôle.**

Justement, dans la perspective de continuer notre vrai rôle, **nous envisageons d'organiser au mois de Mars 2017, un dîner de bienfaisance.**

Les fonds récoltés nous permettrons de poursuivre notre engagement vis à vis de besoins urgents qui peuvent survenir à notre patrimoine communal.

A tous ceux qui veulent se joindre à nous, soyez les bienvenus !

On a besoin de jeunesse, car nous commençons à faire partie nous-mêmes du patrimoine.

Bonne rentrée à tous, Ann GARDIN, Présidente



## les associations

### COMITÉ DES FÊTES

Des conditions météorologiques difficiles pour notre manifestation annuelle "musiques en feux" qui s'est déroulée le 11 juin. Jusqu'à 19h la pluie a perturbé la mise en place du matériel sur le terrain, les opérations de cuisson et de restauration. Le concert a débuté avec retard et très peu de spectateurs. Avec les éclaircies, le public est arrivé mais pour beaucoup, après le repas, dommage pour le sanglier !

En fin de soirée une météo clémente a permis de profiter du feu de la Saint-Jean et du feu d'artifice dans de bonnes conditions.

Puis, à la fin de la manifestation, ce fut la galère. Le matériel mouillé, des véhicules qui s'enlisent sur le terrain détrempé et restent immobilisés pour la nuit et des bénévoles qui restent sur site jusqu'à l'aube.

Mais ce sont parfois les galères qui font les meilleurs souvenirs !

Heureusement, la journée du dimanche a permis aux bénévoles rescapés de poursuivre le démontage et l'évacuation du matériel, mais aussi de s'octroyer une pause repas autour du sanglier, réchauffé à la bière !

Le comité se lance maintenant dans la préparation de la fête de Noël pour les enfants de la commune.

Rendez-vous le 11 décembre, et peut être avec le Père Noël.

Bonne rentrée à tous, Daniel PATU, pour le Comité des Fêtes

Si vous souhaitez nous aider :

[www.cdf-favieres.fr](http://www.cdf-favieres.fr) ou 06 14 67 50 41

Vous pouvez nous suivre aussi sur facebook :

[www.facebook.com/cdffavieres](http://www.facebook.com/cdffavieres)



Le Bar'Jo Team

## État Civil 2016



### Mariages

Bouchaib BOUIDDOU  
et Sofia OUAHBY

le 27 mai 2016

Kévin BOUNAN  
et Samantha BOUBLIL

le 13 juillet 2016



### Naissances

Jade JACQUEMET née le 25 mai 2016

Baptiste MEUNIER né le 9 juin 2016

Julia VANHECKOUTTE née le 14 juillet 2016

Rafaël LOGE né le 20 juillet 2016

Nina CORREIA née le 26 juillet 2016

**WEEK-END DU RIRE** 10<sup>th</sup> édition  
18 & 19 novembre 2016  
Salle des Fêtes Ferrières-en-Brie

**vendredi 18** 20h30  
**Les Versaillais en vacances... ou presque !**  
avec Fabrice Conan et Xavier Brouard  
Mise en scène Chantal Ladesou et Antoinette Colin

**samedi 19** 15h  
**Chevalier farceur**  
Comédie pour enfants à partir de 3 ans  
de Nathalie Javelle

**samedi 19** 20h30  
**Plateau d'humoristes**  
Bénédicte Vidal, Pauline Cartoon,  
Les Vice Versa et Marcus

**SUR RÉSERVATION**  
01 64 66 60 41 | [culturel@brieboisee.fr](mailto:culturel@brieboisee.fr) | [www.culture-brieboisee.fr](http://www.culture-brieboisee.fr)

## Agenda

- En vert les manifestations organisées par Favières-en-Brie.
- En rose les manifestations organisées par la Communauté de Communes de la Brie Boisée.

♦ 20 octobre ♦  
**RÉUNION MUTUELLE SANTÉ**  
à 14h à la salle du Marais

♦ 11 novembre ♦  
**CÉRÉMONIE DU SOUVENIR**  
à 10h45 au cimetière du Hameau et  
à 11h aumonument aux morts du Bourg

♦ 18 & 19 novembre ♦  
**WEEK-END DU RIRE**  
le 18 à 20h30 - Pièce humoristique  
le 19 à 15h - Chevalier Farceur - enfants à partir de 3 ans - 5 €  
le 19 à 20h30 - Plateau d'humoristes  
01 64 66 60 41 ♦ [reservation@brieboisee.fr](mailto:reservation@brieboisee.fr) ♦ [www.culture-brieboisee.fr](http://www.culture-brieboisee.fr)

♦ 19 novembre ♦  
**SOIRÉE SAVEUR D'AUTOMNE**  
à 19h30 la salle du Marais

♦ 11 décembre ♦  
**FÊTE DE NOËL  
DES ENFANTS DE FAVIÈRES**  
à la salle du Marais

♦ 28 janvier 2017 ♦  
**VOEUX DE LA MUNICIPALITÉ**  
à 10h à la salle du Marais



L'ARBRE À LETTRES



Prochaine parution fin janvier 2017



## OUVERTURE DE LA MAIRIE

### BOURG DE FAVIÈRES :

de 15h à 18h, lundi, jeudi et vendredi.  
de 10h à 12h et de 15h à 18h le mercredi.  
de 10h à 12h le samedi, sauf période de congés.

**Mairie fermée au public le mardi**

Tél. : 01 64 07 02 07 / Fax : 01 64 42 00 48

## NUMÉROS DE TÉLÉPHONE & ADRESSES UTILES

École de Favières-Bourg	Tél. : 01 64 07 22 66
POMPIERS	Tél. : 18
SAMU	Tél. : 15
GENDARMERIE	Tél. : 17
SOS FEMMES BATTUES	Tél. : 01 40 02 02 33
SIDA Info Service	Tél. : 0 800 840 800
DROGUE Info Service	Tél. : 0 800 231 313
JEUNES VIOLENCES ÉCOUTE	Tél. : 0 800 20 22 23

### CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE

**Une seule adresse postale :**

77605 MARNE LA VALLÉE CEDEX 03 **Tél. : 36 46 N° unique**

**CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES** Tél. : 0 820 25 77 10  
21-23, avenue du Général Leclerc - 77024 MELUN

**CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES** Tél. : 01 64 07 01 75  
55, rue de Paris - 77220 TOURNAN EN BRIE

**CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES** Tél. : 01 64 43 17 00  
avenue de la Malibran - ZAC de la Ferme d'Ayau  
77680 ROISSY EN BRIE

**URGENCE DÉPANNAGE ERDF** Tél. : 09 72 61 50 77

**DÉPANNAGE EAU POTABLE**  
(Lyonnaise des Eaux) Tél. : 01 60 62 15 27

**LA POSTE** Tournan en Brie Tél. : 01 64 51 15 15

**PRÉFECTURE** 77010 MELUN Cedex Tél. : 01 64 71 77 77

## ORDURES MÉNAGÈRES ET EXTRA-MÉNAGÈRES

Ramassage ordures ménagères tous les jeudis matins.  
Ramassage ordures extra-ménagères 3<sup>ème</sup> lundi  
de chaque mois (Merci de les sortir la veille)

### TRI SÉLECTIF

Ramassage du verre (containers verts)  
et des emballages (containers jaunes)  
**tous les quinze jours le Mardi,**  
**les semaines de numéro PAIR.**

## COORDONNÉES DU COLLECTEUR SEPUR

**Entreprise SEPUR** - ZA Lavoisier - 4, Impasse de la Fosse Rouge -  
77220 PRESLES-EN-BRIE Tél. : 01 64 25 09 68

## DÉCHETTERIE

Les formulaires d'accès sont tenus à votre disposition sur le site de la déchetterie - Z.I. de Gretz, route de Presles. Sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Tél. : 01 64 07 99 75

## RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes filles et les jeunes hommes sont soumis à cette obligation dès l'âge de 16 ans. Ils doivent se présenter en Mairie dans les 3 mois qui suivent leur anniversaire, munis de leur carte d'identité et du livret de famille de leurs parents. Une attestation de recensement est alors délivrée.

## INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Nous vous rappelons que les inscriptions sur les listes électorales de la Commune se font toute l'année jusqu'au 31 décembre pour les votes de l'année suivante. Se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

## PISCINE DE FONTENAY-TRESIGNY

Les habitants de la commune bénéficient d'une réduction. Retirez une carte en Mairie. Munissez-vous d'une photo d'identité et d'un justificatif de domicile.

## DÉLIVRANCE DES CARTES D'IDENTITÉ

Le délai pour la délivrance des cartes d'identité est d'environ 8 semaines à compter du dépôt du dossier complet. N'hésitez pas à contacter le secrétariat de la Mairie pour connaître les pièces à fournir.

## DÉLIVRANCE DES PASSEPORTS

Depuis le 18 mai 2009 la mairie n'est plus habilitée à établir les demandes de passeports. Dorénavant, elles seront recueillies dans l'une des 28 communes qui ont été choisies et dont la liste est disponible en mairie.

## PIÈCES ADMINISTRATIVES

**Autorisation de sortie du territoire :** l'enfant, accompagné ou non, peut voyager à l'étranger avec son passeport (accompagné ou non d'un visa) ou sa carte nationale d'identité seulement (pays de l'Union européenne, de l'espace Schengen, et la Suisse).

**Casier Judiciaire :** 107, rue Landreau 44079 NANTES (Par courrier : Etat civil, adresse, photocopie C.N.I.).

**Acte de naissance :** s'adresser à la Mairie du lieu de naissance, (Indiquer nom, prénoms, filiation, date de naissance). **Pour les français nés à l'étranger :** s'adresser au Ministère des Relations Extérieures : 11, rue de la Maison Blanche 44941 NANTES CEDEX 09. (Indiquer nom, prénoms, date et lieu de naissance).

**Certificat de nationalité française :** Tribunal d'Instance de Melun - 2, avenue du Général Leclerc - 77008 MELUN.

**Certificat de concubinage :** Devenue simple attestation sur l'honneur sans valeur juridique, les mairies ne sont plus obligées de délivrer ce certificat. S'adresser à la mairie de résidence.

## REMERCIEMENTS POUR LA RÉALISATION DE CE BULLETIN

Au secrétariat de la Mairie pour son aide précieuse,  
à LaureBé pour la réalisation et l'impression - 06 18 73 12 09.

Directeur de la Publication : Jean-Claude MARTINEZ - Rédacteur en Chef : Daniel Patu

Dépôt Légal octobre 2016 - Tirage : 500 exemplaires.

